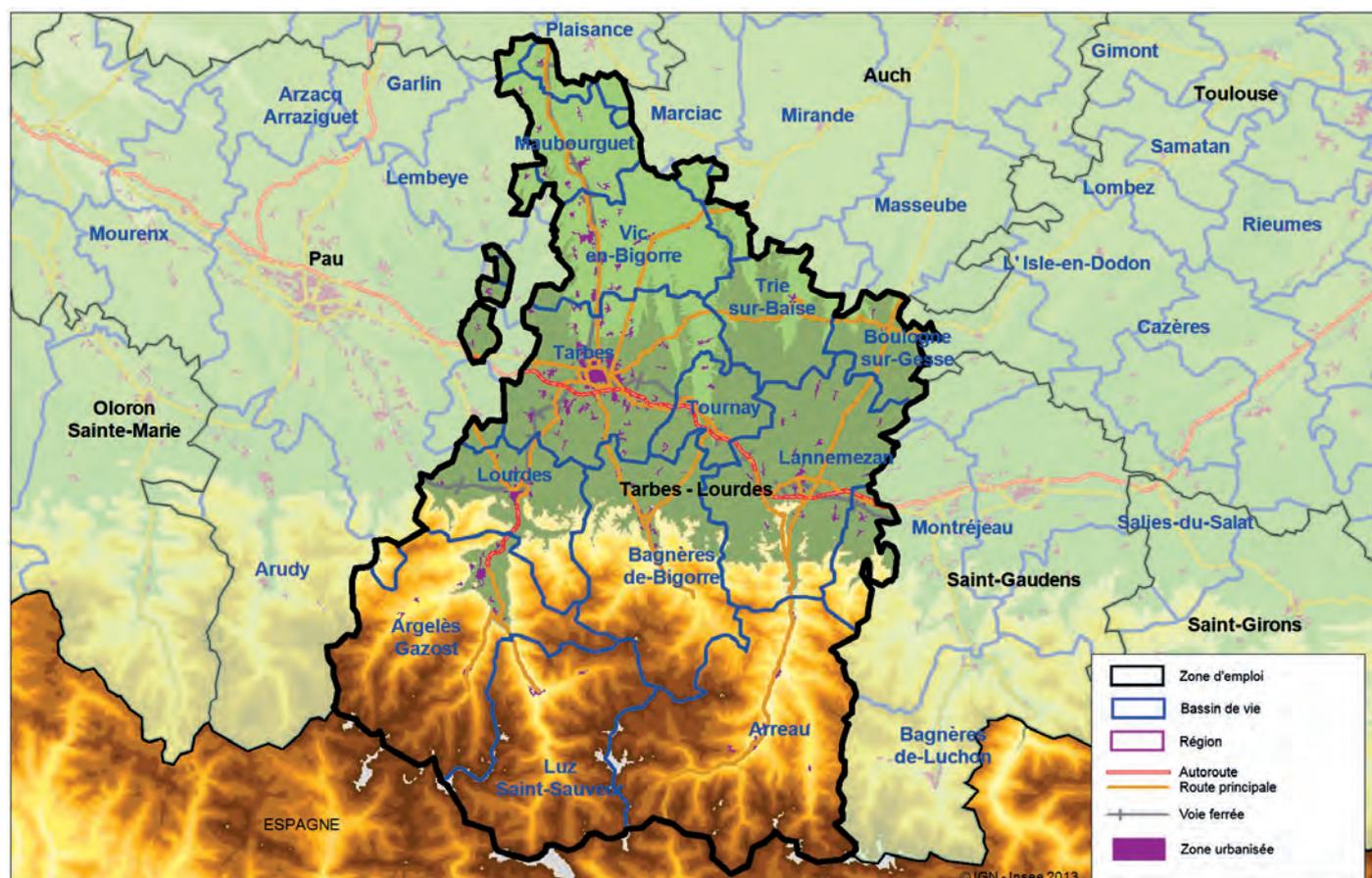




La zone d'emploi de Tarbes-lourdes couvre quasiment tout le département des Hautes-Pyrénées, elle s'étend sur plus de 4 462 km<sup>2</sup> et regroupe onze bassins de vie. En 2010, elle compte 229 500 habitants et 90 000 emplois. L'organisation territoriale de la zone repose sur un système hiérarchisé de polarisation à plusieurs niveaux, au sommet duquel figurent l'agglomération tarbaise et son bassin de vie dont dépendent six autres bassins de vie. L'économie est portée essentiellement par le secteur tertiaire, grâce notamment à l'activité touristique plus importante qu'ailleurs. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les 460 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'un des 33 groupements de communes à fiscalité propre, dont la communauté d'agglomération du Grand Tarbes. Parmi les communautés de communes, 19 ont moins de 5 000 habitants. Quatre bassins de vie sont organisés autour d'un pôle d'équipements supérieur. En plus des pôles centres des bassins de vie, une vingtaine de pôles de proximité maillent la zone d'emploi. L'accessibilité aux équipements varie fortement selon le bassin de vie de résidence. Elle est plus difficile dans les bassins de vie localisés dans le massif ou en zone périurbaine, dont ceux de Arreau, Luz-Saint-Sauveur, Tournay et Trie-sur-Baïse.

## 1 - Les bassins de vie





Avec une superficie de 4 462 km<sup>2</sup>, la zone d'emploi de Tarbes-Lourdes couvre quasiment tout le département des Hautes-Pyrénées et fait partie des zones d'emploi les plus vastes de la région, derrière celles de Toulouse et de Rodez. Redéfini en 2010, son périmètre correspond au regroupement des trois anciennes zones d'emploi de Tarbes, de Lourdes et de Lannemezan. Ses paysages sont très contrastés : au sud, les Pyrénées centrales forment une haute barrière naturelle avec l'Espagne et s'ouvrent par les nombreuses vallées vers une large moitié nord constituée de plateaux et de plaines où réside la majorité de la population (figure 1).

En 2010, la zone d'emploi compte 229 500 habitants et 90 000 emplois, ce qui la place au deuxième rang de la région, très loin cependant de celle de Toulouse. Elle est comparable à la zone d'emploi de Montauban à la fois par sa population et le nombre d'emplois, et par son étendue sur tout un département. La densité de population est voisine de la moyenne régionale, 51 habitants au km<sup>2</sup>. Elle est cependant très contrastée : de l'ordre de 15 habitants au km<sup>2</sup> dans la partie montagnarde, au sud d'une ligne Lourdes-Mauléon-Barousse, et de 95 habitants au km<sup>2</sup> au nord de cette même ligne. L'armature urbaine de la zone d'emploi est riche de trois agglomérations importantes : celle de Tarbes (76 700 habitants), la deuxième de la région, et celles de Lourdes (17 650 habitants) et de Bagnères-de-Bigorre (13 400 habitants). Les petites unités urbaines de Lannemezan, Vic-en-Bigorre, Argelès-Gazost et Maubourguet (entre 2 500 et 7 000 habitants) complètent le tissu urbain de la zone.

La zone d'emploi est constituée de 11 bassins de vie principaux : Tarbes, Lourdes, Lannemezan, Bagnères-de-Bigorre, Vic-en-Bigorre, Argelès-Gazost, Arreau, Maubourguet, Tournay, Trie-sur-Baïse et Luz-Saint-Sauveur. Ils concentrent 96 % de la population de la zone d'emploi. Par ailleurs, 9 500 habitants vivent dans une dizaine de bassins de vie à cheval sur les zones d'emploi voisines (Toulouse, Saint-Gaudens, Pau, Mont-de-Marsan et Auch). Redéfinis en 2012, les bassins de vie de la zone d'emploi sont moins nombreux. Trois bassins ont fusionné avec d'autres : Pierrefitte-Nestlas avec Argelès-Gazost, Saint-Lary-Soulan avec Arreau et Castelnau-Magnoac avec Boulogne-sur-Gesse. À l'inverse, Tournay, qui appartenait au bassin de vie de Tarbes, définit un nouveau bassin de vie (figure 2).

Les navettes quotidiennes domicile-travail avec les autres zones d'emploi sont peu nombreuses : 92 % des actifs résidant dans la zone y travaillent. Parmi les 7 000 résidents travaillant à l'extérieur, 3 000 travaillent dans la zone d'emploi toute proche de Pau, 800 dans chacune des zones de Saint-Gaudens et de Toulouse, 700 dans celle d'Auch et 400 dans la zone d'emploi de Mont-de-Marsan. À l'inverse, presque autant d'actifs ne résidant pas dans la zone d'emploi (7 500) viennent y travailler. Les plus nombreux viennent de la zone d'emploi de Pau (3 700 actifs), mais aussi de celles de Saint-Gaudens et de Auch (800 chacune), de Toulouse (600) et de Mont-de-Marsan (400) (figure annexe 1).

## Un secteur tertiaire très présent

Avec 76,4 % d'emploi dans le tertiaire, la zone d'emploi de Tarbes-Lourdes est l'une de celles de la région où ce secteur est le plus présent, derrière celle de Toulouse, et se situe à des niveaux comparables à ceux des zones de Saint-Gaudens ou d'Albi. L'activité touristique y est en particulier nettement plus développée qu'ailleurs : 4 % des actifs en emploi travaillent dans ce secteur, contre 1,1 % en moyenne en Midi-Pyrénées. L'agriculture, avec 4,3 % des emplois, est moins présente que dans les autres zones d'emploi de la région, en dehors de celles de Toulouse (1,6 %) et de Foix-Pamiers (3,9 %). L'industrie concentre 11,5 % des emplois, contre 13,1 % en moyenne dans les 16 zones d'emploi de la région (figures 2 et 4).

## Un grand nombre d'intercommunalités à fiscalité propre

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les 460 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'une des 33 intercommunalités à fiscalité propre du territoire. La communauté d'agglomération du Grand Tarbes est la plus importante, avec 78 500 habitants. Parmi les 32 communautés de communes de la zone, 19 ont moins de 5 000 habitants. La plus petite, celle de Gavarnie-Gèdre, ayant même moins de 400 habitants figure au deuxième rang parmi les communautés de communes les plus petites de France (figure 5). Le territoire de la zone d'emploi est également partagé entre cinq pays, contenus presque entièrement dans la zone, hormis le Pays du Val d'Adour au nord qui déborde sur les trois zones d'emploi voisines : Pau, Mont-de-Marsan, Auch. Ce dernier pays fait également l'objet d'un schéma de cohérence territoriale, le SCoT du Pays du Val d'Adour. Quatre SCoT sont présents dans la zone d'emploi : Pays du Val d'Adour, Tarbes-Ossun-Lourdes, Haute Bigorre, et celui de la Vallée d'Aure et du Louron.



## Tarbes, principale plaque tournante de la zone

Le territoire est organisé selon un système hiérarchisé de polarisation à plusieurs niveaux, au sommet duquel figure l'agglomération tarbaise. En termes de navettes domicile-travail, six des onze bassins de vie de la zone dépendent directement du bassin de vie de Tarbes : Lannemezan, Tournay, Vic-en-Bigorre, Bagnères-de-Bigorre, Maubourguet et Trie-sur-Baïse. Parmi les autres bassins de vie, celui de Luz-Saint-Sauveur est sous l'influence de celui d'Argelès-Gazost, lui-même dépendant de celui de Lourdes qui est sous l'influence de Tarbes : ces bassins constituent ainsi un système territorial à quatre niveaux de hiérarchie. Le bassin de vie d'Arreau dépend de son côté de celui de Lannemezan (figure 6).

Le bassin de vie de Tarbes concentre 45 % de la population et 49 % des emplois de la zone. Son autonomie est de ce fait assez grande : sur 10 actifs résidant dans le bassin, plus de 8 y travaillent. La concentration des emplois dans ce bassin de vie favorise aussi une certaine dépendance des bassins limitrophes vis-à-vis de lui. Ainsi près de 40 % des actifs résidant dans le bassin de Tournay ou de Vic-en-Bigorre travaillent dans le bassin de Tarbes : respectivement 910 et 2 500 actifs sont dans ce cas. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des bassins de Bagnères-de-Bigorre (1 500 actifs occupés), Maubourguet (400) et Trie-sur-Baïse (270), relativement moins dépendants avec 20 % de leurs actifs résidants allant travailler dans le bassin de Tarbes. Les actifs vivant dans le bassin de vie de Pau sont également nombreux à venir travailler dans le bassin de Tarbes (1 600 personnes). À l'inverse, les actifs qui sortent du bassin de vie pour travailler vont principalement dans les bassins de Lourdes (1 800 personnes) ou de Pau (1 500).

Lourdes, second bassin de vie avec 23 200 habitants et 10 550 emplois représente un dixième de la population et des emplois de la zone. Près des trois quarts des actifs résidants y travaillent. Parmi le quart restant, 1 100 personnes occupent un emploi dans le bassin de vie de Tarbes, 500 personnes dans celui d'Argelès-Gazost et 600 personnes dans des bassins de vie extérieurs à la zone, dont la moitié dans celui de Pau (300 personnes).

Parmi les trois bassins de vie du massif pyrénéen, ceux d'Arreau et de Luz-Saint-Sauveur sont relativement autonomes, avec respectivement 88 % et 86 % des actifs résidants qui travaillent à l'intérieur du bassin de vie. Celui d'Argelès-Gazost est moins autonome : un actif sur trois quitte le bassin chaque jour, principalement vers Lourdes (15 %) ou Tarbes (9 %).

## Quatre pôles d'équipements supérieurs

Avec les agglomérations de Tarbes, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan, la zone d'emploi dispose de quatre pôles bien dotés en matière d'équipements et de services. La majorité des équipements et notamment ceux de la gamme supérieure (lycées, spécialités médicales...) sont ainsi présents dans ces bassins de vie.

Moins bien dotés, les bassins de vie d'Argelès-Gazost, d'Arreau et de Vic-en-Bigorre possèdent cependant un bon niveau d'équipements dans la gamme intermédiaire, avec la quasi-totalité des équipements présents. Vic-en-Bigorre abrite de plus une quinzaine d'équipements supérieurs (lycées général et professionnel, centre de santé, plusieurs spécialités médicales et établissements médico-sociaux).

Les autres bassins de vie, Luz-Saint-Sauveur, Maubourguet, Tournay et Trie-sur-Baïse, sont moins bien équipés et disposent chacun de 17 à 23 équipements de la gamme intermédiaire.

Dans la plupart des bassins de vie, des pôles de services de proximité viennent compléter l'offre de services du pôle centre du bassin et servent ainsi de relais en permettant aux habitants d'accéder aux services les plus courants. Au total, une vingtaine de pôles de services de proximité maillent la zone d'emploi. Cependant, dans trois bassins de vie, ceux de Maubourguet, de Trie-sur-Baïse et de Luz-Saint-Sauveur, aucun bourg n'est suffisamment équipé pour compléter l'offre du pôle centre du bassin de vie (figure 7).



## Des temps d'accès dans la moyenne

En moyenne dans la zone d'emploi, les temps d'accès aux équipements des trois gammes (supérieure, intermédiaire et de proximité), mesurés aux heures creuses de chef-lieu à chef-lieu de commune en trajet aller-retour, sont légèrement inférieurs à ceux observés pour l'ensemble des zones d'emploi de la région (hors celle de Toulouse). Toutefois des différences existent entre les différents bassins de vie.

Dans les bassins de vie de Tarbes, de Lourdes, de Bagnères-de-Bigorre, de Vic-en-Bigorre et de Maubourguet, les temps d'accès sont plus courts qu'au niveau régional. À l'opposé, l'accessibilité est moindre dans les deux bassins de vie montagnards d'Arreau et de Luz-Saint-Sauveur, en raison bien sûr du relief. Cette accessibilité est également moins bonne dans ceux de Tournay et de Trie-sur-Baïse, mais ici plutôt en raison de l'absence de certains services, liée à la proximité des agglomérations toutes proches de Tarbes et de Lannemézan.

L'accessibilité aux équipements supérieurs est nettement meilleure dans les bassins de vie de Tarbes, de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre, avec des temps d'accès bien en dessous de la moyenne régionale (hors zone d'emploi de Toulouse). À l'inverse, les habitants des bassins de vie d'Arreau et de Luz-Saint-Sauveur mettent trois fois plus de temps pour accéder à ce type d'équipements que la moyenne régionale hors zone d'emploi de Toulouse (*figures 8 et 9*).

## Services d'aide aux personnes âgées moins présents

Pour la moitié des équipements de la gamme intermédiaire, la part de la population équipée sur place est plus grande qu'en moyenne dans l'ensemble des zones d'emploi de Midi-Pyrénées (hors celle de Toulouse). Ce n'est pas le cas pour tous les équipements cependant : ainsi, une part de la population plus grande qu'ailleurs ne bénéficie pas de la présence de services d'aide aux personnes âgées sur sa propre commune. Par contre, pour tous les équipements et services de la gamme intermédiaire, il y a relativement peu d'habitants vraiment éloignés : la part de la population à plus de 30 minutes (aller-retour) est plus faible que dans les autres zones d'emploi de la région, gage d'une meilleure accessibilité à ce type d'équipements.

En ce qui concerne les services de la gamme supérieure, l'accessibilité est moins bonne pour certains services médicaux et médico-sociaux : structures d'accueil psychiatrique en ambulatoire, établissements de santé de court séjour, certains médecins spécialistes (dermatologie, gastro-entérologie).



## 2 - Population et emploi par bassin de vie

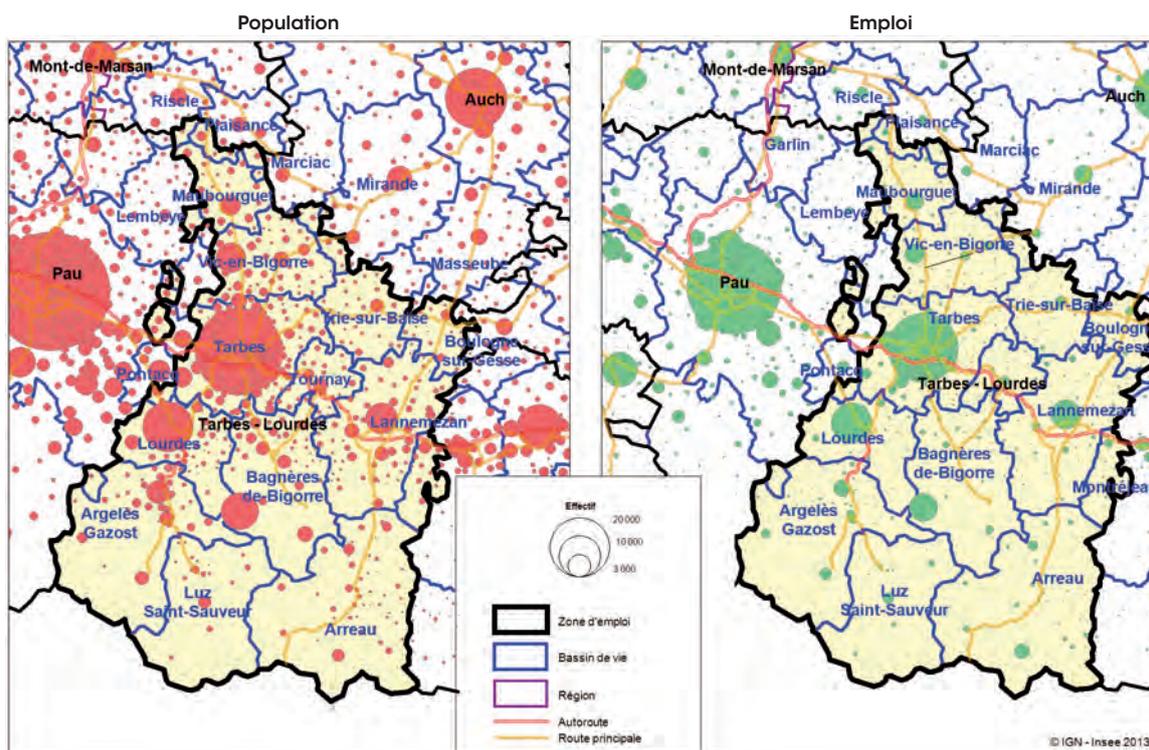
Bassin de vie	Population				Emploi									
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab./km <sup>2</sup> )	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie	Part des emplois dans la ZE (%)	Statut (%)		Secteur d'activité (%)					
							Somme des statuts égale à 100 %		Somme des secteurs d'activité égale à 100 %					
Saliariés	Non-saliariés	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.								
<b>Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)*</b>	<b>220 027</b>			<b>95,9</b>	<b>87 711</b>	<b>97,5</b>								
Tarbes	103 215	248	98,0	45,0	44 167	49,1	88,4	11,6	1,2	10,9	7,3	43,0	37,6	
Lourdes	23 220	88	100,0	10,1	10 534	11,7	84,0	16,0	2,4	9,9	7,3	46,3	34,1	
Lannemezan	19 222	42	99,6	8,4	7 224	8,0	82,1	17,9	7,2	12,1	7,1	28,4	45,2	
Bagnères-de-Bigorre	18 690	42	100,0	8,1	6 418	7,1	81,1	18,9	5,4	13,3	8,3	31,0	42,0	
Vic-en-Bigorre	17 157	60	92,6	7,5	4 404	4,9	76,4	23,6	8,5	18,1	8,4	30,6	34,4	
Argelès-Gazost	13 143	23	100,0	5,7	4 759	5,3	75,4	24,6	5,6	13,1	13,4	40,9	27,0	
Arreau	7 159	10	100,0	3,1	3 799	4,2	77,4	22,6	4,2	8,0	7,5	61,9	18,4	
Maubourguet	6 248	40	95,4	2,7	2 524	2,8	79,6	20,4	11,2	22,5	5,7	29,6	31,0	
Tournay	4 844	39	100,0	2,1	970	1,1	65,3	34,7	16,9	9,0	13,7	24,2	36,2	
Trie-sur-Baïse	4 170	21	84,1	1,8	1 372	1,5	64,1	35,9	26,7	9,9	10,0	23,7	29,7	
Luz-Saint-Sauveur	2 959	7	100,0	1,3	1 540	1,7	73,7	26,3	6,6	6,5	7,4	55,3	24,2	
<b>Autres bassins de vie de la zone d'emploi</b>	<b>9 490</b>			<b>4,1</b>	<b>2 278</b>	<b>2,5</b>								
Boulogne-sur-Gesse** (ZE de Toulouse)	2 431	22	27,6	1,1	752	0,8	68,0	32,0	13,7	6,5	3,6	32,0	44,2	
Montréjeau (ZE de Saint-Gaudens)	2 306	25	11,8	1,0	596	0,7	73,7	26,3	18,8	5,3	6,6	35,0	34,3	
Pau (ZE de Pau)	1 195	24	0,5	0,5	204	0,2	50,0	50,0	40,2	11,0	12,3	11,8	24,7	
Plaisance (ZE de Mont de Marsan)	1 146	26	23,0	0,5	399	0,4	77,4	22,6	14,6	3,1	2,1	13,6	66,6	
Pontacq (ZE de Pau)	1 075	73	19,3	0,5	104	0,1	46,2	53,8	NS	NS	NS	NS	NS	
Mirande (ZE d'Auch)	568	19	4,4	0,2	92	0,1	52,2	47,8	NS	NS	NS	NS	NS	
Marcillac (ZE d'Auch)	327	14	9,4	0,1	53	0,1	34,0	66,0	NS	NS	NS	NS	NS	
Lembeye (ZE de Pau)	322	17	5,3	0,1	62	0,1	37,7	62,3	NS	NS	NS	NS	NS	
Riscle (ZE de Mont de Marsan)	120	9	2,4	0,1	16	0,0	62,5	37,5	NS	NS	NS	NS	NS	
<b>Total de la zone d'emploi</b>	<b>229 517</b>	<b>51</b>		<b>100,0</b>	<b>89 989</b>	<b>100,0</b>	<b>83,4</b>	<b>16,6</b>	<b>4,3</b>	<b>11,5</b>	<b>7,8</b>	<b>40,3</b>	<b>36,1</b>	

\* Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi

\*\* Le bassin de vie de Boulogne-sur-Gesse est à cheval sur 4 zones d'emplois : Toulouse, Tarbes-Lourdes, Saint-Gaudens et Auch et aucune n'héberge plus de la moitié de la population du bassin de vie respectivement 39 %, 28 %, 22 % et 11 %. Le pôle de services (commune de Boulogne-sur-gesse) se situe dans la zone d'emploi de Toulouse.

Source : Insee - Recensement de la population 2010 - Exploitations principale et complémentaire

## 3 - Population et emploi par commune

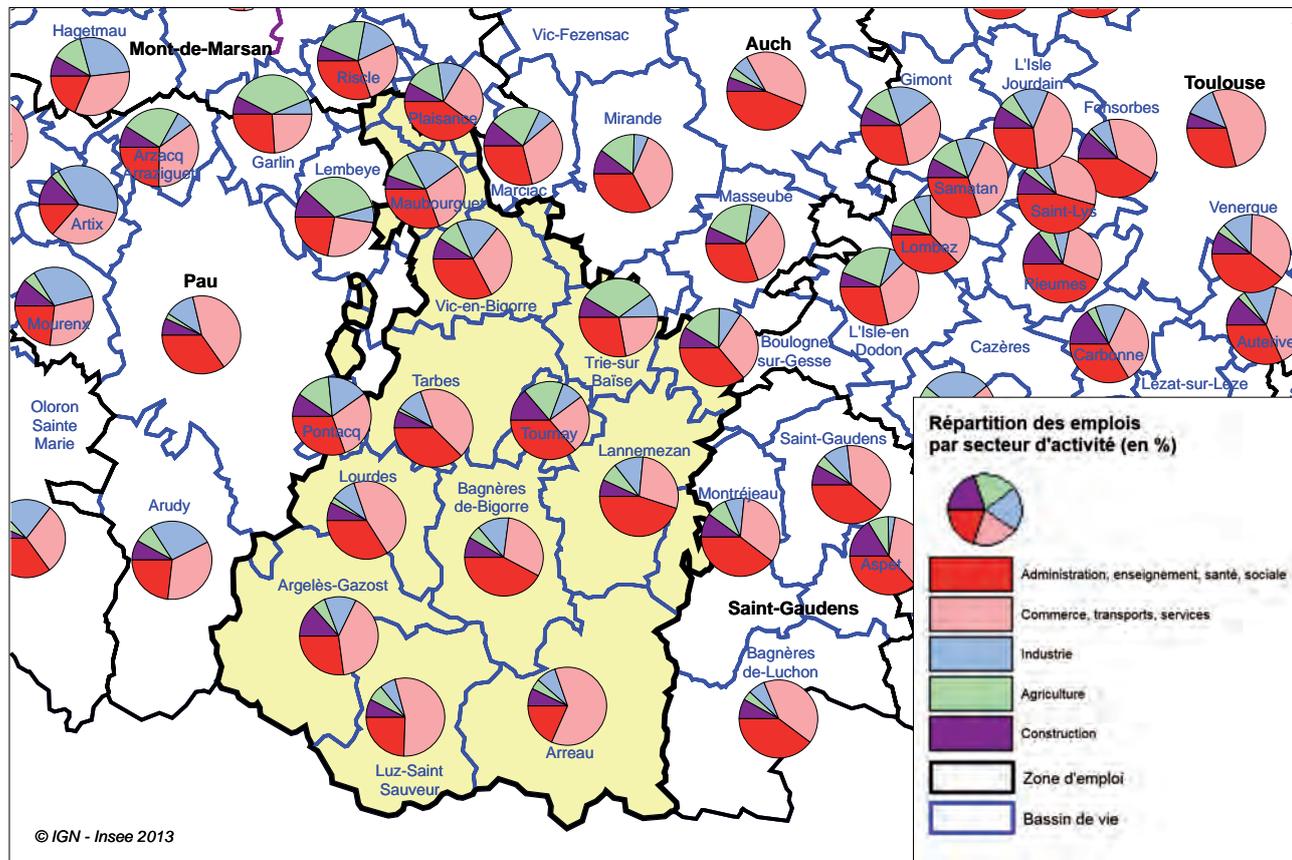


Note de lecture : la commune de Tarbes compte 43 030 habitants et 27 750 emplois.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

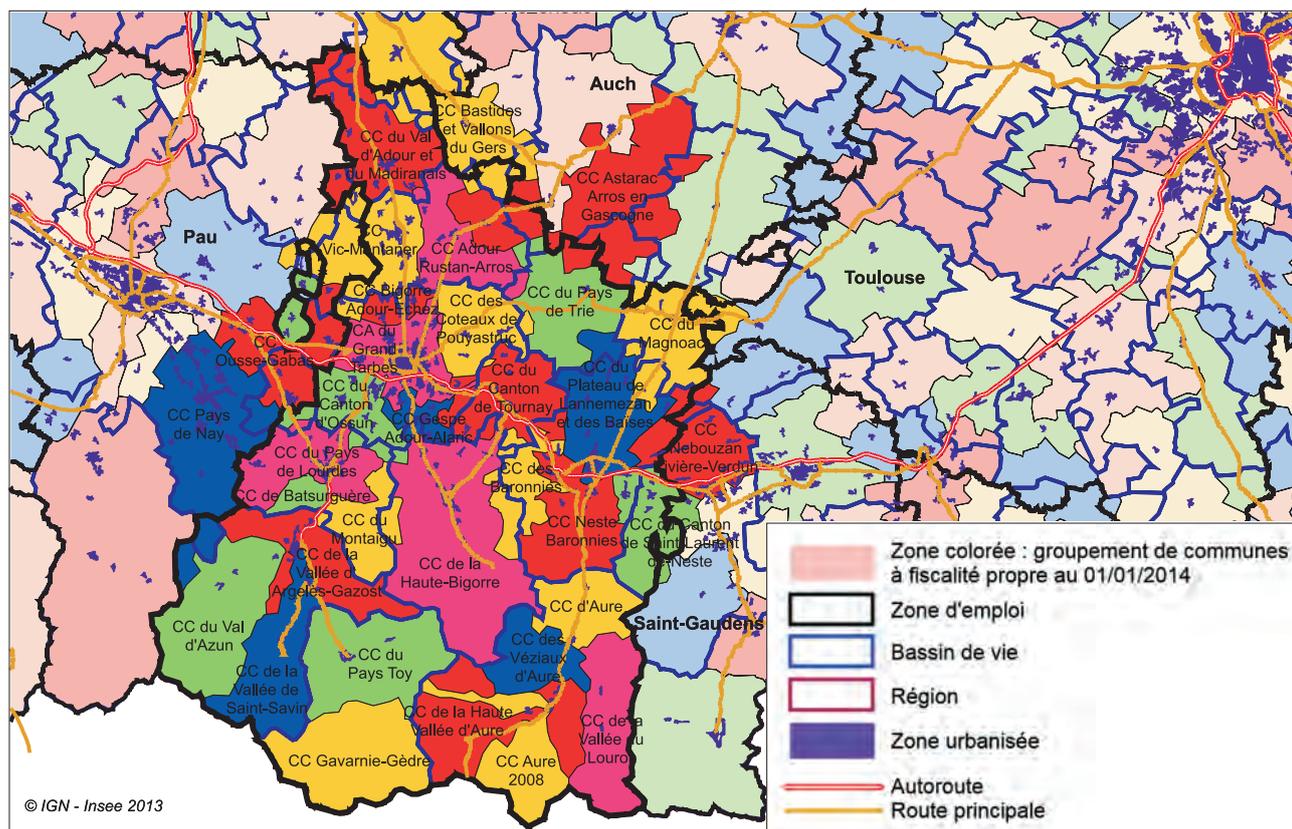


## 4 - Répartition des emplois par secteur d'activité dans les bassins de vie



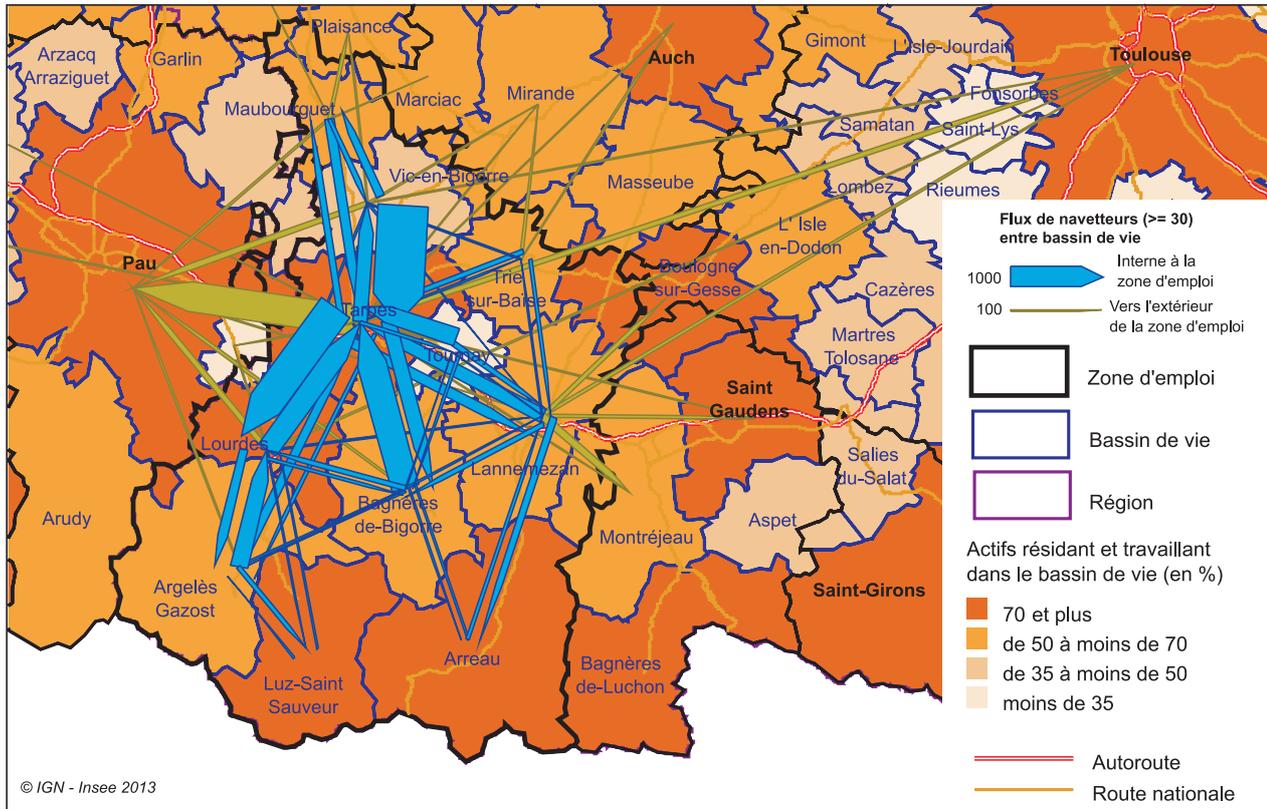
Source : Insee, recensement de la population 2010.

## 5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre



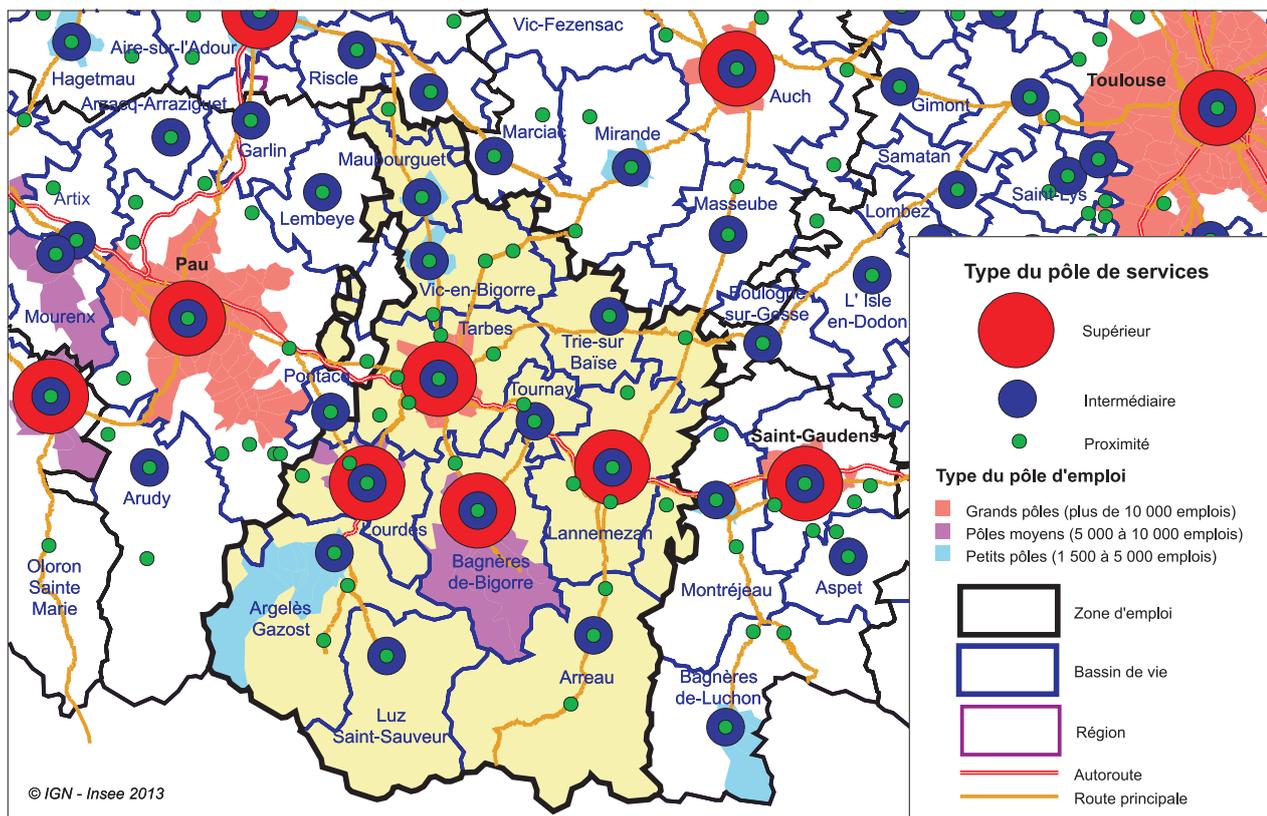


## 6 - Déplacements domicile-travail et part des actifs stables



\* Actifs stables : travaillant dans le bassin de vie de leur résidence.  
Source : Insee, recensement de la population 2010.

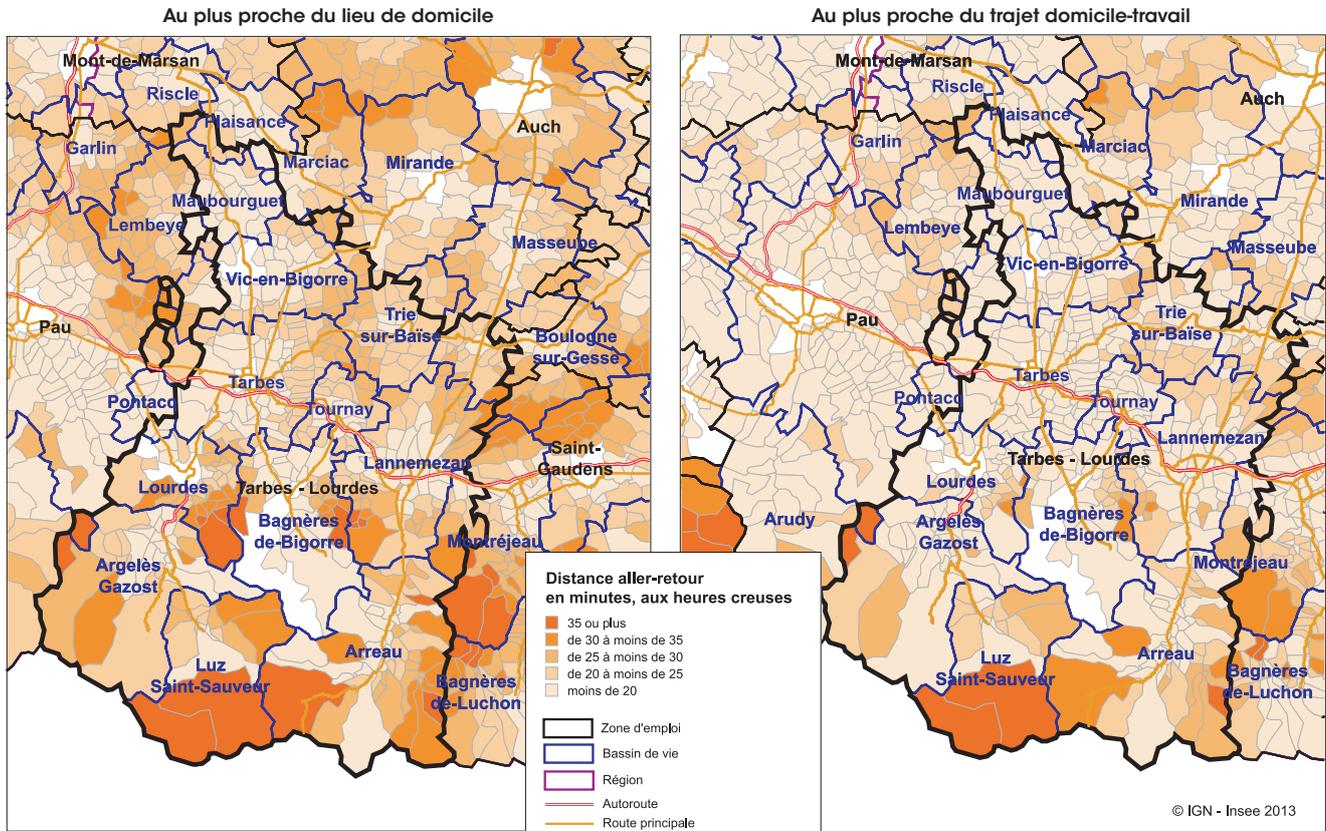
## 7 - Les pôles de services



Note de lecture : l'unité urbaine de Bagnères-de-Bigorre possède la majorité des équipements des gammes supérieure, intermédiaire et de proximité.  
Source : Insee, recensement de la population 2010.



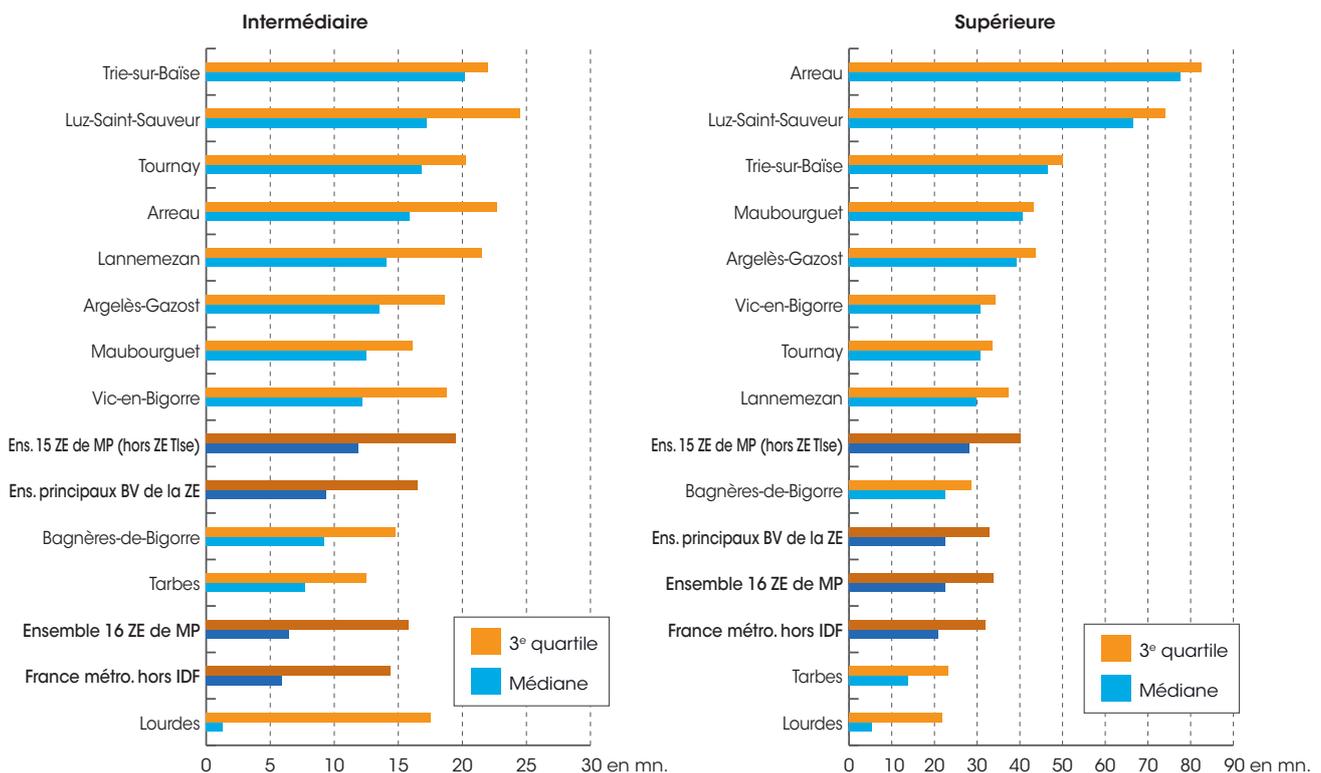
## 8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie



Note de lecture : pour certaines communes situées au sud-est du bassin de vie de Lourdes, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire est supérieur à 30 minutes. Ce temps d'accès s'améliore si l'on tient compte du lieu de travail.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population, distancier ODOMATRIX - UNRA UMR1041 CESEAR

## 9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie de Trie-sur-Baïse, pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 20 minutes, un quart des habitants (3<sup>e</sup> quartile) mettent plus de 22 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population, distancier ODOMATRIX - UNRA UMR1041 CESEAR